

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 9 juillet 2020 à 10h00
« Passage à la retraite et comportements des retraités »

Document N° 8

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Les proches aidants des seniors^(*) et leur ressenti sur l'aide apportée -
Résultats des enquêtes « CARE » auprès des aidants (2015-2016)**

*Xavier Besnard, Mathieu Brunel, Nadège Couvert, Delphine Roy (DREES)
Les Dossiers de la DREES, n°45, DREES, novembre 2019*

^(*) Les seniors désignent dans cette étude les personnes de 60 ans et plus

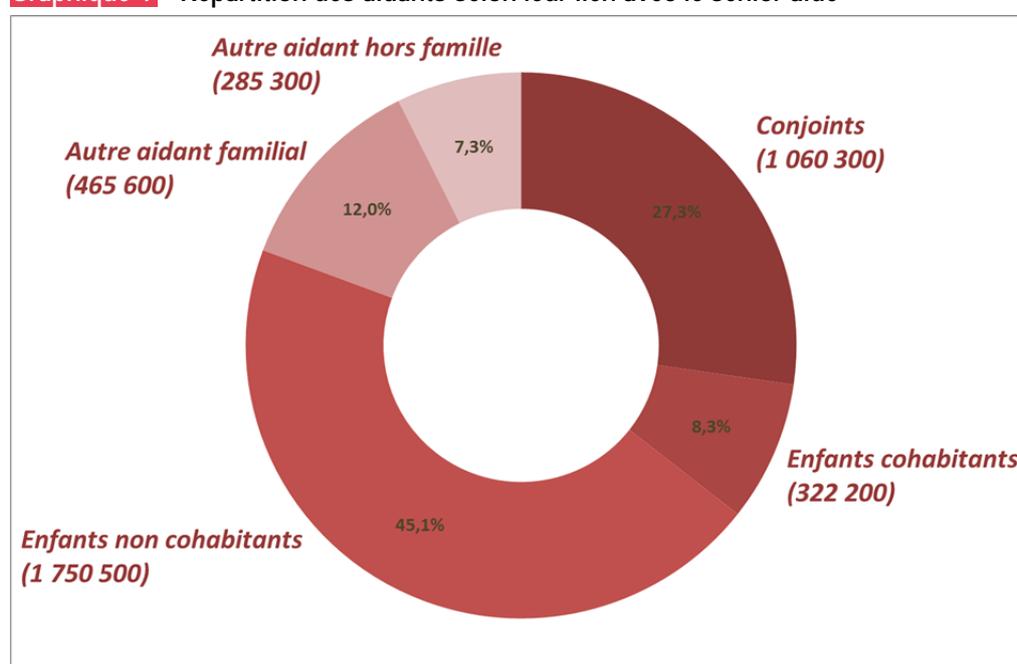
■ PRÈS DE 4 MILLIONS DE PROCHES AIDANTS AUPRÈS DES SENIORS À DOMICILE, DONT 40 % SONT ACTIFS

Deux générations d'aidants, et une majorité de femmes

3,9 millions de proches (âgés de 18 ans ou plus et résidant en France métropolitaine) apportent une aide régulière aux seniors vivant à domicile en raison de leur âge ou d'un problème de santé, pour l'un des trois grands types d'aides (vie quotidienne, soutien moral, aide financière ou matérielle).

Les aidants de l'entourage sont constitués principalement des enfants et des conjoints des seniors : la moitié sont des enfants du senior, un peu plus d'un quart des conjoints, un sur dix des autres membres de la famille (graphique 4). Un nombre beaucoup plus faible d'aidants sont recrutés en dehors du cercle familial (7 %).

Graphique 4 • Répartition des aidants selon leur lien avec le senior aidé



Lecture > En 2015, 45,1 % des aidants sont des enfants non cohabitants.

Champ > Proches aidants de seniors vivant à domicile, âgés de 18 ans ou plus, France métropolitaine.

Source > Enquête Capacités, Aides et REssources des seniors, ménages – volet aidant (CARE-M) 2015, DREES.

Les conjoints et enfants des seniors représentent ainsi 8 proches aidants sur 10.

1,5 million d'aidants sont cohabitants du senior aidé, dont 71 % sont des conjoints et 22 % des enfants. Alors que la quasi-totalité des conjoints aidant résident naturellement au domicile du senior, c'est le cas d'un peu plus d'un aidant sur six parmi les enfants, soit 16 % (tableau 2). Cette proportion est du même ordre parmi les autres aidants de la famille.

Tableau 2 • Répartition des aidants selon leur lien avec le senior et leur statut de cohabitation

	Conjoint	Enfant	Autres aidants de la famille du senior	Autre aidants hors famille	Ensemble
<i>Ensemble</i>	1 060 300	2 072 700	465 500	285 300	3 883 900
<i>Non cohabitant</i>	1,0 %	84,5 %	80,9 %	94,9 %	62,0 %
<i>Cohabitant</i>	99,0 %	15,5 %	19,1 %	5,1 %	38,0 %

Lecture > En 2015, plus d'un million des aidants sont des conjoints dont 99 % sont cohabitant avec le senior aidé.

Champ > Proches aidants de seniors vivant à domicile, âgés de 18 ans ou plus, France métropolitaine.

Source > Enquête Capacités, Aides et REssources des seniors, ménages – volet aidant (CARE-M) 2015, DREES.

Les autres aidants familiaux que les conjoints et les enfants (12 % de l'ensemble des aidants) se répartissent de la façon suivante :

- dans un tiers des cas un gendre, une belle-fille ou un beau-parent ;
- dans un cas sur cinq un petit-enfant du senior ;
- dans un cas sur cinq un frère ou une sœur ;
- sinon un autre membre de la famille (neveu, nièce, cousin, parents).

Les aidants hors du cercle familial sont enfin dans près de deux cas sur trois un ou une amie du senior (d'un âge souvent proche du senior), ou sinon un autre membre de l'entourage (bénévole, voisin, ...). Il s'agit beaucoup plus rarement d'un pensionnaire, sous-locataire sans lien de parenté (3 % des aidants hors famille, soit 0,2 % du total des aidants).

La catégorie « proches aidants » ne constitue donc pas un tout homogène, en termes d'âge en particulier, et les questions qui se posent aux politiques publiques ne sont pas les mêmes. Pour les aidants de la même génération que la personne aidée (conjoints, mais aussi frères et sœurs, amis...), qui ont 73 ans en moyenne (tableau 3), l'impact de l'aide sur leur santé, ou les difficultés de poursuivre le soutien à domicile lorsque celle-ci se fait plus fragile, sont une préoccupation majeure. Pour les aidants de la génération suivante (enfants, beaux-enfants, nièces et neveux...), qui ont entre 50 et 55 ans en moyenne, le sujet est davantage celui de la difficile conciliation de l'aide avec la poursuite d'une activité professionnelle (congés pris pour aider, départs anticipés à la retraite...) ou avec d'autres obligations familiales (problématique de la « génération pivot »).

Tableau 3 • Répartition et âges des aidants selon leur lien avec le senior

Lien avec le senior aidé	Effectif	Pourcentage	Répartition par âge			
			Moyenne	Médiane	Quartile inférieur	Quartile supérieur
Conjoint	1 060 300	27,3	73	73	66	81
Enfant cohabitant	322 200	8,3	51	53	43	60
Enfant non cohabitant	1 750 500	45,1	54	55	46	62
Autre aidant familial	465 600	12	55	56	44	68
Autre aidant hors famille	285 300	7,3	66	67	60	74
Total	3 883 900	100	60	61	50	69

Lecture > En 2015, 27,3 % des aidants sont des conjoints ; leur âge est en moyenne de 73 ans.

Champ > Proches aidants de seniors vivant à domicile, âgés de 18 ans ou plus, France métropolitaine.

Source > Enquête Capacités, Aides et REssources des seniors, ménages – volet aidant (CARE-M) 2015, DREES.

La distribution des âges au sein de chaque catégorie d'aidants confirme cette analyse : les trois quarts des conjoints aidants ont plus de 66 ans, et sont donc à la retraite, tandis que les enfants aidants sont très majoritairement d'âge actif : les trois quarts des enfants cohabitants ont moins de 60 ans, les trois quarts des enfants non cohabitants moins de 62 ans.

Quatre aidants sur dix sont actifs

Le statut d'activité des aidants reflète logiquement cette répartition par âge (tableau 4). Ainsi, la moitié des aidants sont retraités, tandis que 37 % occupent un emploi, 5 % en recherchent un, et 7,5% sont inactifs mais non retraités.

Tableau 4 • Situation professionnelle des aidants

Situation professionnelle	Pourcentage
Occupe un emploi	37,4
Apprenti(e) sous contrat ou stagiaire rémunéré	0,0
Étudiant(e), élève, en formation ou stagiaire non rémunéré	0,6
Chômeur	5,1
Retraité(e)	49,4
Femme ou homme au foyer	4,3
Inactif(ve) pour cause d'invalidité	3,0
Autre situation d'inactivité	0,2

Lecture > En 2015, 37,4 % des aidants occupent un emploi.

Champ > Proches aidants de seniors vivant à domicile, âgés de 18 ans ou plus, France métropolitaine.

Source > Enquête Capacités, Aides et REssources des seniors, ménages – volet aidant (CARE-M) 2015, DREES.

La littérature sociologique sur le sujet permet de faire l'hypothèse d'une surreprésentation des membres des classes populaires parmi les aidants, en particulier ceux qui apportent une aide à la vie quotidienne *versus* une aide financière en particulier (Weber, 2010). Il est toutefois difficile de confirmer avec certitude cette hypothèse à la lecture du tableau 5, qui présente la répartition par catégorie socio-professionnelle (CS) des aidants. En effet, il faudrait comparer précisément la répartition par CS des aidants à celle des individus de leur génération, et tenir compte de la surreprésentation des femmes parmi les aidants.

Tableau 5 • Répartition des aidants par catégorie socio-professionnelle

En pourcentage	Parmi les hommes	Parmi les femmes	Ensemble	Effectifs
Agriculteurs exploitants	1	1	1	27 000
Artisans, chefs d'entreprises	4	2	3	98 000
Cadres	8	5	6	238 000
Prof, Intermédiaires	8	8	8	307 000
Employés	4	19	13	513 000
Ouvriers	11	3	6	245 000
Retraités et autres inactifs	59	56	57	2 228 000
Catégorie inconnue	5	6	6	229 000
Total	100	100	100	3 884 000

Lecture > En 2015, 27 000 aidants sont des agriculteurs exploitants.

Champ > Proches aidants de seniors vivant à domicile, âgés de 18 ans ou plus, France métropolitaine.

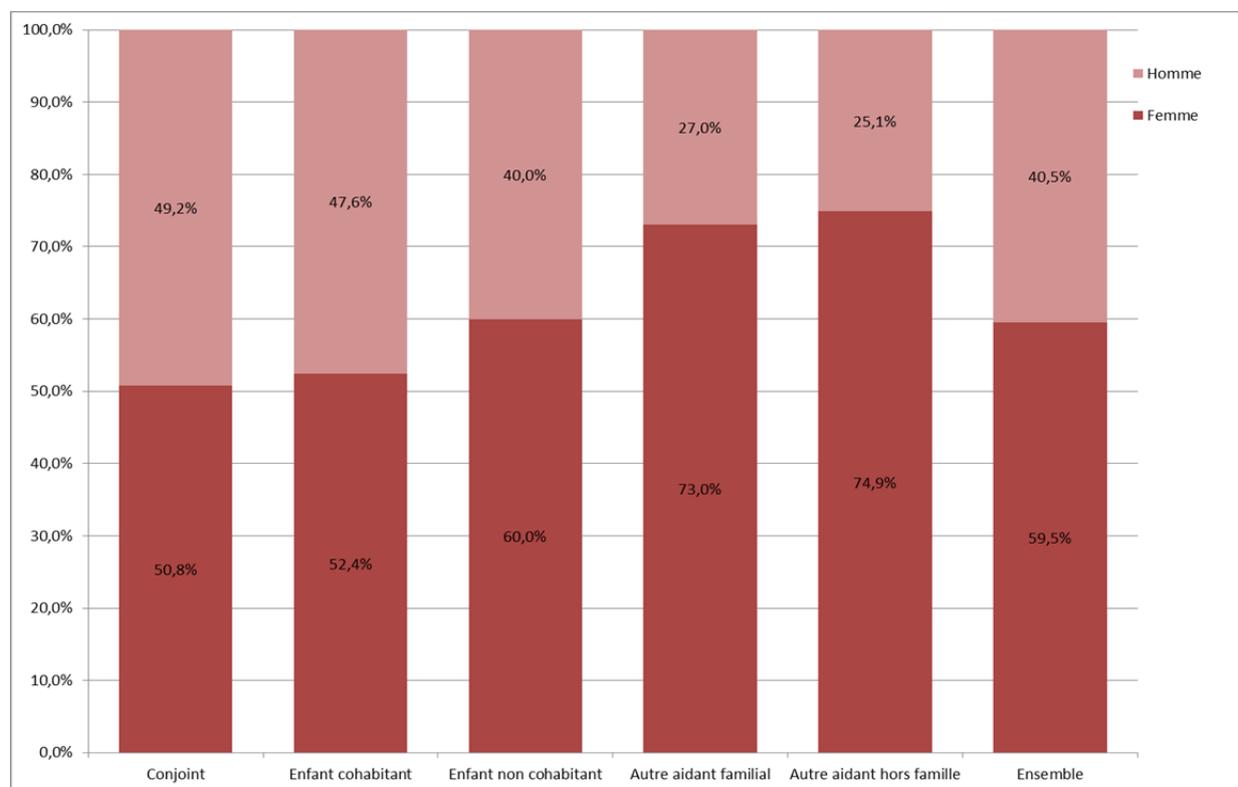
Source > Enquête Capacités, Aides et REssources des seniors, ménages – volet aidant (CARE-M) 2015, DREES.

Les femmes sont d'autant plus majoritaires que le lien de parenté avec le senior est distant

En 2015, 59,5 % des aidants sont des femmes (graphique 5). Ici encore, cette moyenne masque des proportions assez différentes selon le lien de parenté à la personne aidée : plus celui-ci est fort, et moins la majorité de femmes est marquée. Les conjoints et les enfants cohabitants sont composés de presque autant d'hommes que de femmes. La part des femmes passe à six sur dix parmi les enfants non cohabitants, puis à trois quart chez les autres aidants familiaux et les aidants n'appartenant pas au cercle familial.

Ce résultat sur le lien de parenté semble également vrai pour la distance géographique : parmi les aidants qui ne cohabitent pas avec le senior aidé, les femmes résident plus loin du domicile du senior que les hommes (56 km versus 47km en moyenne, cf. *infra*).

Graphique 5 • Répartition des aidants selon le sexe, par catégorie d'aidants



Lecture > En 2015, 50,8 % des conjoints aidants sont des femmes.

Champ > Proches aidants de seniors vivant à domicile, âgés de 18 ans ou plus, France métropolitaine.

Source > Enquête Capacités, Aides et REssources des seniors, ménages – volet aidant (CARE-M) 2015, DREES.

Florence Weber (Weber, 2010) analyse ainsi ce résultat classique: il « ne provient pas des « parents piégés » (il y a, certes, plus de veuves que de veufs et plus de conjointes piégées, mais le nombre de fils et de filles uniques devrait être équivalent), ou de l'ordre de mobilisation (d'abord le conjoint puis les enfants). Il provient plutôt de la division du travail entre fils et filles dans le cadre de fratries mixtes, ainsi que de l'existence de belles-filles plus impliquées dans l'aide en temps que les gendres, plus souvent enclins, pour leur part, à participer aux frais. »

Des aidants géographiquement très proches des aidés

Même s'ils ne cohabitent pas, la plupart des aidants habitent à proximité immédiate du senior puisque les trois quarts des enfants aidants qui ne cohabitent pas avec le senior habitent à moins de 30 km et à moins de 40 minutes du domicile du senior. Ce phénomène est encore plus marqué pour les autres aidants de la famille, dont les trois quarts habitent à moins de 16 km et de 25 minutes, et pour les aidants non familiaux, dont les trois quarts sont à moins de 3 km et de 20 minutes, la moitié étant même à moins de 5 minutes du domicile du senior (tableau 6)

Parmi les aidants non cohabitants avec le senior, les enfants sont donc ceux qui vivent le plus loin du senior aidé (61 km en moyenne), suivis par les autres aidants familiaux (39 km), et enfin les aidants non familiaux (18 km) (tableau 7). Ce phénomène illustre *a priori* le fait que les proches aidants sont d'autant plus disposés, ou contraints, à apporter de l'aide au senior que leur lien familial est fort, malgré l'éloignement géographique.

Les aidants recrutés en dehors du cercle familial comprennent également une part importante d'amis du senior, dont on peut penser qu'ils ont plus de chance d'habiter à proximité du senior, dans la mesure où cela facilite le maintien d'un lien amical dans le temps, *a fortiori* parmi des personnes (seniors ou amis des seniors) dont la mobilité est réduite en raison de l'âge ou de problèmes de santé.

Tableau 6 • Éléments de distribution de la distance entre les aidants non cohabitants et le senior

	Moyenne	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile
Distance (km)				
<i>Enfants</i>	60,8	2	8	30
<i>Autres aidants de la famille du senior</i>	38,6	0,5	5	16
<i>Autres aidants hors famille</i>	17,9	0,05	0,4	3
Distance (minutes)				
<i>Enfants</i>	49,0	5	15	40
<i>Autres aidants de la famille du senior</i>	32,8	5	10	25
<i>Autres aidants hors famille</i>	24,0	2	5	20

Note > Distance (km) : « quelle distance sépare votre domicile de celui du senior ? »

Distance (minutes) : « habituellement, combien de temps vous faut-il pour vous rendre chez le senior ? »

Lecture > En 2015, parmi les aidants non cohabitants, les enfants habitent, en moyenne, à 60,8 km du senior aidé.

Champ > Proches aidants non-cohabitants âgés de 18 ans ou plus, France métropolitaine.

Source > Enquête Capacités, Aides et REssources des seniors, ménages – volet aidant (CARE-M) 2015, DREES.

Tableau 7 • Éloignement, en moyenne, des aidants non cohabitants avec le senior, selon le sexe

	Enfants	Autres aidants de la famille du senior	Autres aidants hors famille	Ensemble
Distance (km)				
<i>Ensemble</i>	60,8	38,6	17,9	52,3
<i>Femme</i>	65,1	44,6	22,7	55,6
<i>Homme</i>	54,4	23,0	ns	46,5
Distance (minutes)				
<i>Ensemble</i>	49,0	32,8	24,0	43,5
<i>Femme</i>	53,0	34,8	25,1	45,9
<i>Homme</i>	42,9	27,3	ns	39,2

Note > Distance (km) : « quelle distance sépare votre domicile de celui du senior ? »

Distance (minutes) : « habituellement, combien de temps vous faut-il pour vous rendre chez le senior ? »

Ns : non significatif du fait d'effectifs trop faibles.

Lecture > En 2015, parmi les enfants aidants non cohabitants, les femmes habitent, en moyenne, à 65 km du senior aidé.

Champ Proches aidants non-cohabitants âgés de 18 ans ou plus, France métropolitaine.

Source > Enquête Capacités, Aides et REssources des seniors, ménages – volet aidant (CARE-M) 2015, DREES.

Les enfants cohabitants, une situation plus fragile que les non-cohabitants

16 % des enfants qui sont proches aidants d'un senior vivant à domicile sont cohabitants, c'est-à-dire qu'ils habitent dans le même logement que ce senior. Parmi eux, 60 % ont toujours habité avec leur parent aidé¹⁴. Parmi les 40 % qui ont ré-emménagé avec leur parent, la moitié l'on fait pour aider leur parent en raison de l'état de santé de ce dernier ou de son âge (selon les déclarations du senior) ; 80 % des seniors aidés par un enfant

¹⁴ Ce pourcentage est calculé sur 83 % des répondants, cette question, présente dans le questionnaire « Seniors » de l'enquête, ayant un pourcentage de non-réponse partielle de 17 % (données non pondérées).

ayant ré-éménagé avec lui à cause de son état de santé sont veufs au moment de l'enquête¹⁵, ce qui suggère que l'enfant a pu ré-éménager pour venir prendre le relai d'un conjoint aidant décédé.

Les enfants cohabitants sont trois fois moins souvent en couple (26 %) que les enfants non cohabitants (71 %), et 62 % n'ont pas d'enfant¹⁶ (contre 18 % chez les enfants non cohabitants). Ce phénomène touche principalement les hommes (74 % des hommes cohabitant avec leur parent aidé n'ont pas d'enfants, contre 51 % des femmes). La situation des enfants ayant ré-éménagé avec leur parent (39 % d'entre eux sont en couple, 34 % ont des enfants) se rapproche un peu plus de la situation observée parmi les enfants non cohabitants, les écarts demeurant cependant importants ; on peut penser que le fait de ne pas être en couple et de ne pas avoir d'enfant à charge peut faciliter la décision de ré-éménager avec son parent.

Les enfants cohabitants se caractérisent par ailleurs par une situation sur le marché de l'emploi défavorable. Ils sont ainsi plus souvent au chômage (12 %) et inactifs pour cause d'invalidité (9 %) que les enfants non cohabitants (7 % et 3 % respectivement). Ce résultat ressort, de nouveau, tout particulièrement parmi les hommes (18 % et 13 % respectivement), ainsi que parmi les enfants ayant toujours vécu avec leur parent aidé (14 % et 12 % respectivement).

L'ensemble de ces données montrent que les enfants cohabitants peuvent être des enfants restés au domicile de leur parent du fait de difficultés (handicap, difficultés sociales...) et constituent probablement une population vulnérable parmi les aidants.

¹⁵ La part des aidants accompagnant un senior veuf est de 57 % pour les enfants cohabitants ayant ré-éménagé avec leur parent pour d'autres raisons que l'état de santé de ce dernier, et 50 % pour les enfants cohabitants ayant toujours vécu avec leur parent.

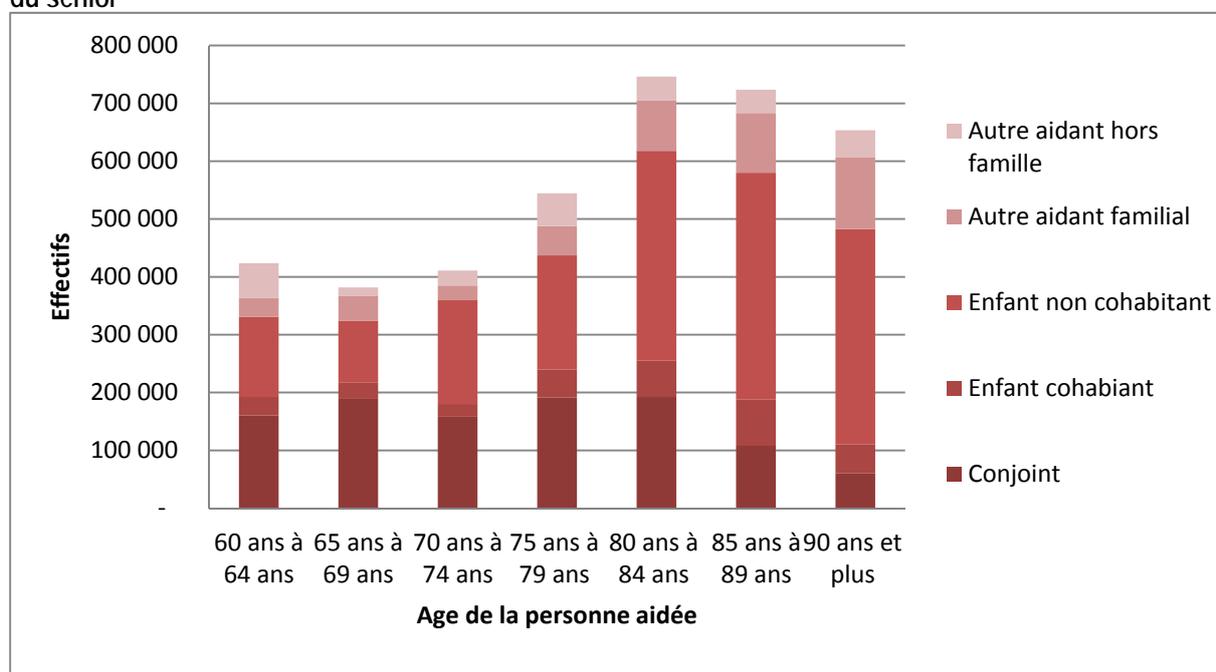
¹⁶ 51 % parmi les femmes et 74 % parmi les hommes.

■ LES ENFANTS AIDENT DES SENIORS PLUS ÂGÉS, LES COHABITANTS AIDENT DES SENIORS PLUS DÉPENDANTS

Quel âge ont les seniors aidés par les différentes catégories d'aidants ?

Le nombre total de proches aidants est relativement stable pour les seniors âgés de moins de 75 ans. Il augmente ensuite jusqu'à 85 ans, avant de diminuer aux grands âges, âges auxquels la dépendance accrue suscite des départs en institution, et auxquels les seniors sont par ailleurs davantage exposés à la mortalité. La part des enfants (surtout non cohabitants) et des autres aidants familiaux parmi les proches aidants progresse avec l'âge du senior aidé, tandis que celle des conjoints et des aidants qui ne sont pas issus du cercle familial diminue (graphique 6 et tableau 8).

Graphique 6 • Effectif et répartition des aidants selon leur lien avec le senior aidé à domicile, par âge du senior



Lecture > En 2015, 423 500 proches aident une personne âgée de 60 à 64 ans dans les tâches de la vie quotidienne, pour un soutien moral, ou aide financière.

Champ > Proches aidants de seniors vivant à domicile, âgés de 18 ans ou plus, France métropolitaine.

Source > Enquête Capacités, Aides et REssources des seniors, ménages – volet aidant (CARE-M) 2015, DREES.

Toutefois, le nombre de conjoints aidants est relativement stable auprès des seniors âgés de moins de 85 ans. L'augmentation du nombre d'aidants avec l'âge de la personne aidée, observée chez les seniors âgés de 75 ans à 85 ans, correspond surtout à une intervention croissante des enfants. Ces données suggèrent qu'il n'y a pas de simple substitution conjoint / enfant dans l'aide apportée au senior : l'augmentation du nombre d'enfants aidants intervient avant la baisse du nombre de conjoints aidants. Et si 68 % des enfants aidants aident un parent célibataire, veuf ou divorcé, 32 % aident un parent marié.

Tableau 8 • Proportion d'aidants selon son sexe, son lien avec le senior aidé, en fonction de l'âge du senior

	Sexe		Lien à la personne aidée					Total
	Femme	Homme	Conjoint	Enfants cohabitants	Enfant non cohabitants	Autre aidant familial	Autre aidant hors famille	
<i>60 ans à 64 ans</i>	59,1	40,9	38,0	7,5	32,7	7,8	14,1	10,9
<i>65 ans à 69 ans</i>	49,7	50,3	49,6	7,3	28,2	11,1	3,9	9,8
<i>70 ans à 74 ans</i>	52,4	47,6	38,5	5,4	43,6	6,2	6,3	10,6
<i>75 ans à 79 ans</i>	58,9	41,1	35,1	8,9	36,3	9,3	10,5	14,0
<i>80 ans à 84 ans</i>	63,1	36,9	14,9	11,0	54,2	14,3	5,6	18,6
<i>85 ans à 89 ans</i>	62,1	37,9	9,3	7,6	57,0	18,9	7,2	16,8
<i>90 ans et plus</i>	63,4	36,6	25,8	8,4	48,7	11,7	5,5	19,2

Lecture > En 2015, parmi les seniors aidés âgés entre 60 ans et 64 ans, 59 % sont aidés par des femmes.

Champ > Individus âgés de 60 ans ou plus résidant à domicile, France métropolitaine.

Source > Enquête Capacités, Aides et REssources des seniors, ménages – volet senior (CARE-M) 2015, DREES.

Ceci souligne une autre différence entre les conjoints et les enfants aidants : ces derniers aident des seniors en moyenne beaucoup plus âgés. En effet, une autre lecture des données du graphique 6 est que près de la moitié des enfants non cohabitants aident un parent âgé de 85 ans ou plus, et 20 % aident un parent âgé de 90 ans ou plus, contre respectivement 16 % et 6 % pour les conjoints.

Les aidants cohabitants sont plus souvent les seuls aidants du senior, tout particulièrement les conjoints

Près de la moitié des aidants sont les seuls aidants du senior. Ce phénomène touche cependant de façon inégale les différentes catégories d'aidants : la part des aidants « uniques » s'élève à 79 % chez les conjoints aidants, 52 % chez les enfants aidants cohabitants, seulement un tiers environ chez les enfants non cohabitants et les autres aidants familiaux, et 30 % enfin chez les aidants qui ne sont pas issus du cercle familial. Les femmes sont par ailleurs plus souvent concernées par ce phénomène, sauf parmi les aidants conjoints (où il n'y a pas de différence entre femmes et hommes), mais aussi des aidants non familiaux (où la situation semble même s'inverser).